

ménages et dont les produits sont synonymes de qualité. J'imagine que ce n'est pas seulement parce qu'elles mettent d'excellent chocolat dans leurs bonbons qu'elles réussissent sur le plan commercial.

Dans notre pays, il nous faut plus d'honnêteté, plus d'intégrité véritable. Elle devrait exister de tous les côtés de la Chambre. Je voudrais entendre, par exemple, les députés du Nouveau parti démocratique dire aux syndicats de réduire leurs exigences. Mes cultivateurs de l'Ouest sont dérouterés quand ils constatent ne pouvoir expédier leur blé parce que des dockers entêtés font la grève et arrêtent le mouvement du grain.

**Une voix:** C'est la faute des employeurs.

**M. Bigg:** C'était parfois la faute des employeurs, et je suis le premier à l'admettre. J'accuserais certainement les employeurs au sujet de la situation des agriculteurs si les dockers pouvaient leur dire pourquoi ils réclament la semaine de 30 heures alors qu'eux-mêmes sont prêts à combattre le paiement à l'acre. Il semble que la demande du paiement à l'acre provienne d'une voix isolée dans les Prairies.

Les agriculteurs des Prairies veulent savoir pourquoi ils sont les seuls qui devraient être capables de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux, alors que les autres sont assurés d'un revenu garanti. Lorsque mon ami le chef de l'opposition parle de revenu garanti, il ne pense pas seulement aux chômeurs et aux assistés sociaux, j'en suis sûr, mais aussi à tous les Canadiens, y compris les pêcheurs qui veulent un juste prix pour leurs prises et les cultivateurs qui veulent un rendement raisonnable pour leurs labours.

Quelle est la réponse à ces questions? C'est une réponse bien complexe. Si nous voulons accroître les ventes de blé, il faudra effectuer plus de recherches, augmenter le nombre de vendeurs; ce qui peut vouloir dire puiser dans les goussets des contribuables afin de donner aux cultivateurs, un groupe d'hommes qui comptent parmi les travailleurs les plus acharnés au Canada, la chance d'habiller convenablement leurs enfants et de payer leurs impôts en temps voulu.

Monsieur l'Orateur, seulement les deux tiers de ma circonscription sont agricoles. Les habitants des centres urbains s'inquiètent de la hausse constante du coût de la vie dans les villes. Les journaux nous signalent—ils en font même grand cas—qu'un jeune homme qui se marie peut acquérir un lot aménagé pour \$5,000. Un député fait remarquer que «c'est bon marché». Peut-être est-ce bon marché aux prix actuels. Quelqu'un peut-il nous dire comment ce jeune homme pourra

[M. Bigg.]

acquitter les taxes scolaires et autres établies en fonction du prix croissant de la propriété? Sans doute, la commission scolaire se réjouirait s'il devait payer le double pour son terrain, car en l'occurrence elle aurait deux fois plus d'argent à consacrer à certaines formes spéciales d'enseignement.

La réponse facile à ce problème consiste à affirmer que l'instruction ne relève pas du gouvernement fédéral; ainsi, nous pouvons oublier la difficulté. De même la nécessité d'organiser des systèmes de transport rapide n'est pas considérée de compétence fédérale. Même la pollution, sauf erreur, ne relèverait pas du gouvernement fédéral. L'atmosphère d'une ville est-elle polluée? Cela ne relève pas du gouvernement fédéral. Si l'air était pollué au-dessus d'une route provinciale, alors je présume que cela serait une question provinciale; s'il était pollué au-dessus de la Transcanadienne, ou même au-dessus d'eaux interprovinciales, j'imagine que nous interviendrons.

Nous ferions mieux de nous accorder. Alors que nous rafistolons notre constitution nous devrions la moderniser de manière à régler ces questions une fois pour toutes. Si nous nous adressons à nos légistes, ils nous disent, neuf fois sur dix, ce que nous ne pouvons pas faire. On nous dit que nous ne pouvons discuter de certaines questions ou que nous ne pouvons traiter de la pollution ou de certains aspects de l'hygiène publique sans la permission des provinces.

• (4.20 p.m.)

Le gouvernement fédéral déclare aux provinces qu'il n'y a pas de fonds. Il est donc inutile qu'elles insistent pour obtenir une aide. C'est pourquoi nos petits agriculteurs quittent actuellement leur exploitation. C'est pourquoi la pollution devient si critique qu'on abandonne l'espoir d'en protéger certains cours d'eau. Cette impasse est l'œuvre de l'homme. Il n'y a au Canada aucun cours d'eau qu'on ne puisse nettoyer si nous commençons dès maintenant.

Je demande au gouvernement pourquoi il n'établit pas un programme-éclair de lutte contre la pollution. D'après un article que j'ai lu hier soir, le Canada espère se mettre à l'œuvre, pour régler ce problème, vers 1981. Ma gorge est irritée non pas parce que j'ai crié mais à cause de cette usine puante de pâte à papier située de l'autre côté de la rivière. La capitale du Canada devrait être un exemple pour l'ensemble du pays dans le domaine du contrôle de la pollution. Pourtant, si l'on a eu une pneumonie au cours des cinq dernières années, il est tout simplement impossible de vivre ici. Nous ne pouvons pas même respirer l'air de cette enceinte sans consulter le médecin. Je crains que si nous